

Le tour complet des adhésions

A LA UNE / BOULIAC / Publié le 26/01/2018 à 3h47 par **Michel Costa**.



▲ Béatrice Haouari rejoint le Conseil municipal. ©PHOTO M. C.

PREMIUM

Le maire, Dominique Alcala, a ouvert le conseil municipal de lundi par une minute de silence en hommage à Patrick Thierry, élu mort subitement à la fin de l'année dernière. Il laisse des traces profondes dans bon nombre de mémoires.

On le sait peu, mais la commune adhère à des associations spécialisées. Et ce conseil municipal était, début d'année oblige, en grande partie consacré aux adhésions annuelles.

Dans l'ordre des débats, sachant que ces adhésions ont été approuvées à l'unanimité : Hauts de Garonne développement est une structure au service du développement économique de la rive droite de la Métropole, et notamment de ses entrepreneurs et entreprises. Sa mission : développer le tissu économique du territoire en apportant son expertise et contribuer ainsi à soutenir, accompagner, aider la création de structures.

La Maison de la justice et du droit apporte, elle, une aide aux administrés pour l'accès au droit, l'aide aux victimes, la médiation... En 2017, 53 Bouliacais y ont eu recours : 16 pour des entretiens avec des avocats, 7 avec des juristes, une trentaine avec des conciliateurs, des greffiers et autres professionnels du droit.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde a été mis en place par le Conseil général en 1979. Depuis cette date, il conseille les particuliers en matière d'aménagement, de construction, d'extension ou de rénovation, en particulier pour le montage de dossiers de déclaration préalable ou de permis de construire.

La Mission locale des Hauts de Garonne oriente et accompagne surtout les jeunes dans leur parcours d'emploi. Recherche ou appui, démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté. En 2017, de nombreux jeunes ont utilisé ses compétences : 252 contacts et 114 entretiens dans la commune.

Une nouvelle figure

Les autres adhésions, elles aussi votées à l'unanimité, concernent uniquement la commune : Élus en charge du sport, Syndicat départemental d'énergie électrique (Sdeeg), Réalisation environnement valorisation (REV) pour l'entretien des sentiers, Alec pour le climat et l'environnement et les Maires de Gironde et de France.

Et puis, la place vacante au Conseil municipal a, dans les règles, été proposée au premier candidat non élu, lors des dernières élections, figurant sur la même liste que l'élu à remplacer : Béatrice Haouari, âgée de 50 ans, mère de deux enfants, épouse d'un médecin, bouliacaise depuis dix-huit ans, travaille dans une structure médicale et se consacre à l'administratif après avoir été infirmière libérale. Elle pense, au sein de l'équipe municipale, s'occuper du social et de la culture.

Rens. et contacts à la mairie, 05 57 97 18 18.



Recevez par email le **Récap Gironde**

Dès 17h30 du lundi au vendredi, le résumé de l'actualité du jour en Gironde

S'inscrire

A LIRE AUSSI



Bordeaux : le parking d'Auchan ne servira pas au public de l'Arena



Une fillette de 10 ans retrouvée pendue dans sa chambre



Une adolescente tuée par son petit ami de 17 ans près de Lyon



Près de 200 000 euros d'indemnités pour avoir perdu ses testicules